

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 97 (1961)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

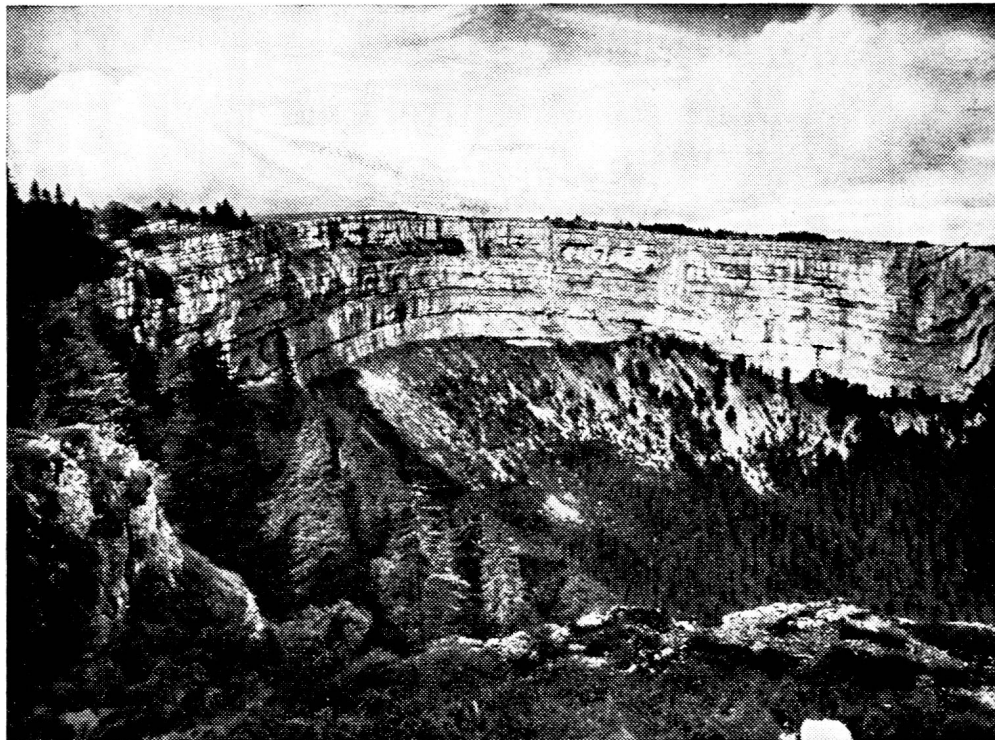
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clocherons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15 50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396

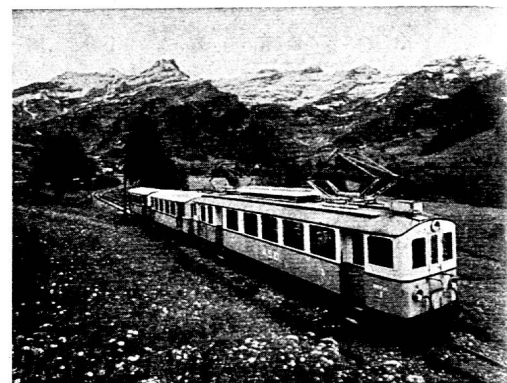
Le Creux-du-Van



Voir à la page 356:

Connaissez-vous votre pays ?

Diablerets



Le chemin de fer
Aigle - Sépey - Diablerets

4 projets de courses



Le télécabine Diablerets - Isenau et la
chaîne des Diablerets

Temps de parcours du télécabine Les
Diablerets - Isenau simple course, 15
minutes.

Itinéraire 1 LA PALETTE D'ISENAU

Isenau - Col des Andérêts - La Palette - Isenau.
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

Itinéraire 2 TOUR DE LA PALETTE D'ISENAU

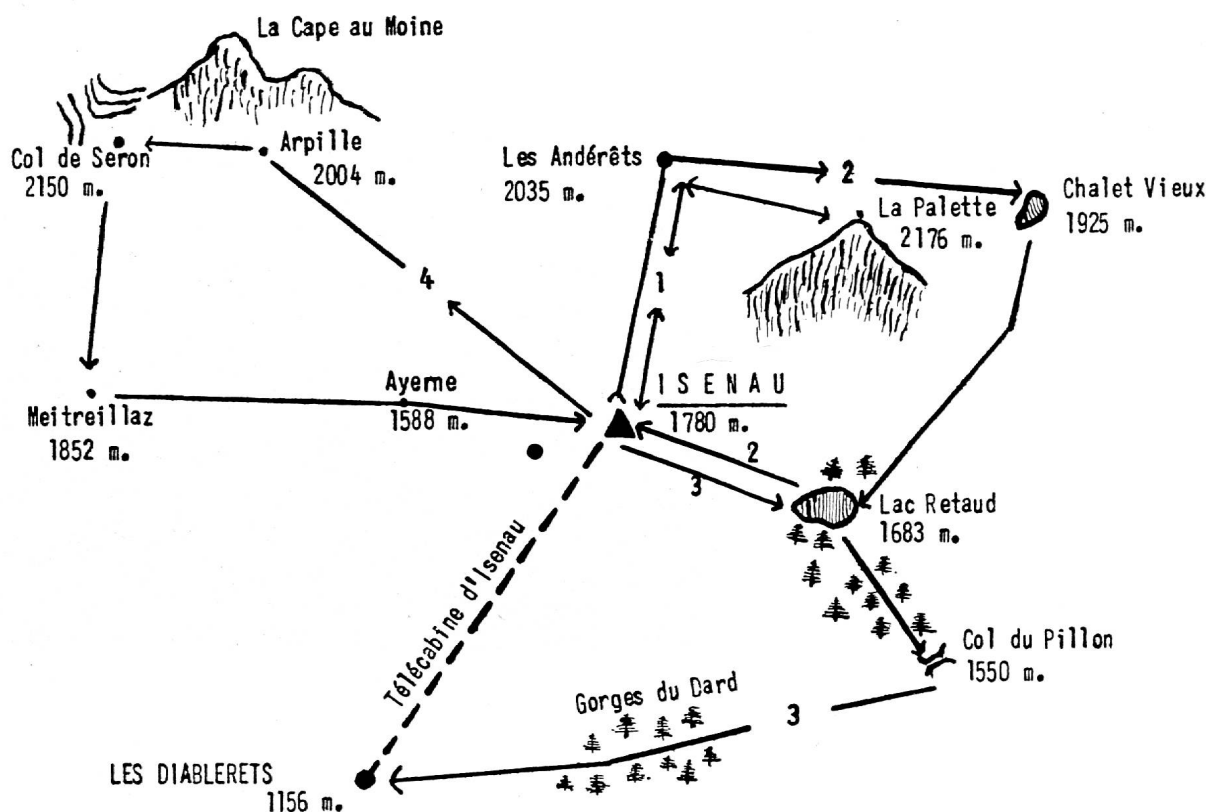
Isenau - Col des Andérêts - Chalet Vieux - Lac Retaud - Isenau
Temps de marche 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 455 m.

Itinéraire 3 LAC RETAUD - GORGES DU DARD

Isenau - Col du Pillon - Gorges du Dard - Les Diablerets
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 50 m.

Itinéraire 4 ARPILLE - COL DE SERON

Isenau - Arpille - Col de Seron - Meitreillaz - Ayerne - Isenau.
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 370 m.



Télésiège



Wengen-Männlichen

Le **plateau du Männlichen** (à 2230 m. d'alt.) offre un **panorama inégalable** au centre de la **région de la Jungfrau** ; c'est un point de départ pour de belles **excursions** faciles à Wengen, Kleine Scheidegg ou Grindelwald et un **but** de courses d'école **idéal** pour écoliers de tout âge.

Tarifs pour courses d'école :

Ecoliers jusqu'à 16 ans : simple course, Fr. 1.90 ; aller et retour, Fr. 2.80.

Ecoliers de 16 - 20 ans : simple course, Fr. 3.10 ; aller et retour, Fr. 4.60.

Renseignements : Dir. Télésiège Wengen-Männlichen, tél. (036) 3 45 33.

Face aux Dents du Midi

La région idéale
pour les courses scolaires

CHAMPÉRY MORGINS

par le Chemin de fer et les autocars
AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

Renseignements à la Direction AOMC à Aigle

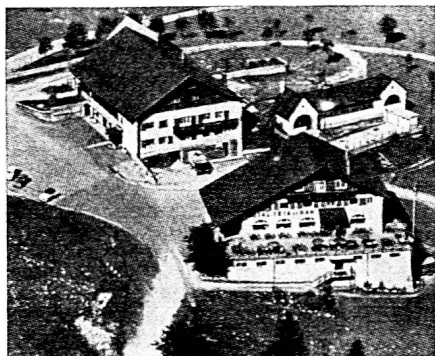
Pour vos vacances ou voyages
Pour votre nécessaire **détente**

Demandez aux

Voyages Fert & Cie à Genève

les guides et programmes gratuits
pour circuits, voyages, croisières

- ◇ Dites-leur ce qui vous intéresserait
- ◇ Recommandez-vous de l' « Educateur »



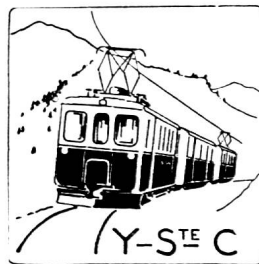
Hôtel de Tête de Ran — 1325 m.
Jura neuchâtelois. Tél. (038) 7 12 33

But

pour

vos courses

d'école



La course d'école
idéale !

Sainte-Croix Le Chasseron L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 22 15.

24 fiches de lectures géographiques

Nous vous proposons aujourd'hui ces 24 fiches de lectures géographiques selon le même procédé que nous avons utilisé l'an passé pour les 32 fiches de lecture.

2 fiches spécimen paraissent aujourd'hui dans l'« Educateur ». Nous espérons qu'elles suffiront à vous faire une opinion sur notre travail.

Si vous désirez *équiper votre classe de plusieurs séries complètes de ces fiches* (nous ne livrons pas au détail), faites votre commande à :

M. Morier-Genoud, *Guide de documentation*, VEYTAUX-MONTREUX.

Commandes à faire jusqu'au 3 juin.

Tarif : 1 fr. 20 la brochure de 24 fiches sous couverture ; 1 fr. pour une commande d'au moins 10 exemplaires.

La série complète de ces fiches paraîtra prochainement dans l'« Educateur » ; pour être à même de fixer le chiffre du tirage spécial de notre journal, il est indispensable de connaître à l'avance l'importance de vos commandes.

Sujets traités : *Genève, l'île Rousseau et la rade* (p. 13). — *Arrivée à Cointrin*. — *La Vallée de Joux, dans le canton de Vaud* (p. 19). — *Les migrations d'un village annivier*. — *L'observatoire de Neuchâtel*. — *Sur l'alpage*. — *Dans les Franches-Montagnes*. — *Au port de Bâle*. — *Une centrale hydroélectrique*. — *Une fabrique de machines*. — *Le lac des Quatre-Cantons*. — *La landsgemeinde de Glaris*. — *Du pont écumeux au tunnel du Gothard* (2 fiches). — *L'émigration tessinoise*. — *L'évolution du climat*. — *La lutte de l'homme contre les fléaux naturels*. — *La*

naissance et la mort des montagnes. — *La population de la Suisse* (2 fiches). — *La quatrième Suisse*. — *L'évolution de l'économie suisse* (2 fiches). — *Heidi, brodeuse d'Appenzell*.

Et maintenant, de quoi s'agit-il ?

Les lectures offertes par M. Henri Rebeaud dans son manuel de géographie présentent des richesses que nous exploitons peut-être superficiellement, en vertu de cette fameuse « force des choses ». Nous savons qu'elles sont là, bien sûr. Nous les côtoyons sans nous douter que nous longeons l'Ile aux trésors. Aujourd'hui, nous vous proposons d'aborder et de pénétrer.

Ces lectures méritent votre attention et celle de votre classe tout autant que les paragraphes des leçons proprement dites. D'abord elles sont plaisantes, et ce n'est pas une mince qualité. Sont-elles des compléments aux leçons ? Nous pensons que la plupart sont bien plus que cela ; elles offrent l'occasion d'une connaissance approfondie de notre pays ; elles sont un commencement de culture. C'est parce que nous les estimons à ce prix que nous nous y sommes attardés résolument en 24 fiches, quelque 600 questions qui se proposent de vous faire connaître quelques recoins de l'Ile.

Bien sûr, ces questions ne conduisent pas toutes à des diamants bleus ! Il faut de tout pour faire un questionnaire vivable. Nous avons cherché à satisfaire les appétits divers que l'on rencontre dans une classe normale (terme optimiste), mais chacun de vous sait bien que le « sur mesure » atteint sa perfection plus aisément en couture qu'en pédagogie.

G. Falconnier

PARTIE CORPORATIVE

COMITÉ CENTRAL

SRP

Quelques mots sur le Bulletin

Depuis bientôt 5 mois, l'« Educateur » poursuit une expérience qui n'a d'ailleurs rien de très spectaculaire, mais dont il est peut-être temps d'examiner les résultats.

Au cours de l'an dernier, de nombreuses plaintes nous sont parvenues d'abonnés qui ne recevaient plus leur journal le samedi et qui devaient l'attendre jusqu'au lundi. La rédaction ne s'était jamais doutée qu'une telle fièvre d'information mût nos collègues vers une lecture dominicale de leur « Educateur », mais elle a dû reconnaître que certains rapports et convocations de la dernière heure arrivaient parfois trop tard. La poste, pour des raisons qu'elle estime péremptaires, tend, en effet, de plus en plus, à décharger la distribution du samedi, surtout du samedi après-midi. La seule solution était donc d'avancer d'un jour la composition et l'impression. Nous en avons fait l'essai, depuis le Nouvel-An.

Tous les abonnés, du moins ceux qui se sont aperçus du changement, en ont été enchantés. Le journal est distribué maintenant le vendredi et beaucoup nous en ont témoigné leur satisfaction. Par contre, la tâche des correspondants en a été un peu compliquée. Les articles doivent me parvenir le dimanche soir déjà et les envois de la dernière minute sont devenus impossibles. Pour que nous puissions continuer, il faut que les plis m'arrivent à temps. Je demande donc instamment à tous ceux qui veulent se voir imprimés à la fin de la semaine de faire l'effort nécessaire pour que leur prose me parvienne à la case postale **le dimanche, à 19 heures**. Chaque semaine, je suis désolé de ne pouvoir tenir compte de communications qui ne m'atteignent que le lundi, le mardi, voire même le mercredi, alors que le numéro est déjà imprimé et mis en pages.

~

Cette année encore, le comité central n'a pas eu le temps de convoquer l'assemblée des rédacteurs et des correspondants officiels des sections. Je l'ai vivement regretté, car il est toujours utile de discuter de vive voix de la marche du journal, d'entendre certaines critiques et de décider des dispositions à prendre pour que la partie corporative n'apparaisse pas trop disparate aux yeux de nos lecteurs. Au moment où nous allons examiner d'éventuels aménagements dans la structure de la SPR, je crois qu'il sera bon de revoir ce problème, car l'assemblée des correspondants a été fort régulièrement convoquée depuis quelque quinze ans.

Je voudrais, au nom de la SPR tout entière, remercier ces correspondants ; ils doivent montrer beaucoup de dévouement, de persévérance et, si le Bulletin est utile, c'est à leur talent qu'il le doit. Je voudrais dire notre gratitude à tous ceux qui continuent à tenir la plume : à *W. Guyot*, du Locle, leur doyen, qui, avec une régularité exemplaire, tient la chronique neuchâteloise ; à *G. Ehinger*, qui s'est assigné la tâche difficile de nous renseigner sur ce qui se passe dans la plus importante de nos sections ; à *E. Fiorina*, à *Mme Gremaud* et à *Mlle Marta* qui nous apportent les échos de sections souvent turbulentes et le font avec le calme de l'historien chevronné.

Notre collègue, *P. Siegenthaler*, nous a pendant quatre ans envoyé les échos du Jura bernois. C'est une tâche ingrate, car la SPJ est elle-même une fédération dont les sections, dans leur travail, sont fort autonomes et il est difficile de savoir ce qui se passe dans l'ensemble du Jura. Merci à *P. Siegenthaler* de tout ce qu'il nous a apporté. Pour le remplacer, la SPJ a réussi à décider *H. Devain*. Le choix est heureux : c'est un poète authentique, mais qui, entre deux cavalcades sur Pégase, a les pieds solidement sur la terre ; il est actuellement vice-président du comité central SPJ, et il préside avec autorité notre commission pour le choix de lectures. Nos lecteurs ont pu déjà apprécier ses articles réguliers et précis et nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue dans la pléiade que constitue l'équipe du Bulletin.

G. W.

Vers une Ecole romande

Si la Commission du « Rapport 62 » s'est abstenue de se rappeler à vous dans ces colonnes depuis bon nombre de semaines, n'allez pas voir dans ce silence un indice d'essoufflement. Bien au contraire, elle n'a jamais été si active. Mais l'élaboration des propositions concrètes qui dessinent peu à peu la silhouette de la future Ecole romande est délicate, et ne saurait souffrir un débat public prématuré. C'est pourquoi il ne m'appartiendra pas encore aujourd'hui d'exposer par le menu les questions qui ont retenu notre attention ces derniers mois, et je m'en excuse.

Toutefois, il est bon que chacun sache dans quelle direction générale s'orientent nos travaux, et dans quel climat se déroulent les longues séances où peu à peu s'élabore le statut de l'Ecole romande que nous avons mandat de proposer.

Dès décembre dernier, la Commission plénière forte de 33 membres s'est scindée en groupes de travail chargés chacun d'un secteur particulier. Le premier à rapporter — en février déjà — fut celui des « Principes directeurs » présidé par *M. Heimberg*, maître secondaire à Lausanne. Sa tâche consistait à faire l'inventaire des lignes de force qui animent les multiples mouvements de réforme, en Suisse et dans le monde, à les examiner à la lumière des contingences romandes, pour voir lesquelles pouvaient le mieux servir de fondements à l'édifice projeté. *M. Heimberg* et ses collaborateurs élaborèrent un document de grande valeur qui constituera certainement un des chapitres essentiels du rapport 62. On y retrouve, assortis de considérants et de commentaires, les grands principes qui inspirent toute réforme scolaire digne de ce nom :

- droit de l'enfant, sans aucune discrimination, au développement le plus complet dont ses aptitudes le rendent capable ;
- institution d'une orientation progressive pour tous les élèves ;
- suppression des obstacles d'ordre économique, social ou géographique, afin que chaque élève ne soit limité dans ses études que par ses propres aptitudes ;

- création de centres scolaires réunissant tous les élèves du même âge, quelle que soit leur voie scolaire, partout où faire se peut. Ceci pour atténuer le clivage social qui est souvent une des tares des systèmes traditionnels ;
- refonte des programmes avec définition, sur le plan romand, d'exigences minimales complétées par des normes « cantonales » ;
- formation de base commune la plus large possible pour les enseignants des divers degrés, comprenant au moins la maturité ou titre équivalent.

Il est évidemment impossible de donner dans ce bref exposé autre chose qu'un reflet bien pâle de ce texte de six pages serrées, qui fit l'objet de débats extrêmement intéressants durant deux longues séances.

Adopté finalement le 11 mars, il est à la disposition des autorités et des responsables des associations intéressées, par l'intermédiaire de leurs délégués respectifs.

Les fondements étant ainsi posés, la Commission a pu aborder l'examen des « structures » de l'organisation romande souhaitée. Un groupe de dix personnes, dont quatre représentants des milieux officiels, a préparé un projet susceptible de convenir à chacun tout en restant conforme, évidemment, aux principes adoptés. Tâche éminemment délicate, car s'il est relativement facile de s'entendre sur le terrain général des principes, il est incomparablement plus ardu de rallier l'unanimité autour de propositions concrètes.

C'est pourtant ce qui s'est passé. Le 6 mai, la Commission s'est mise d'accord sur un projet qui concilie d'adroit manière le respect des autonomies cantonales avec la nécessité de fixer des normes communes sur le plan romand.

Il est trop tôt encore pour en faire l'exposé complet. D'ailleurs seul le cadre général en est pour l'instant défini et il importera encore de déterminer en détail le contenu et l'articulation des divers degrés et sections.

Disons cependant que l'originalité du projet consiste à distinguer les périodes ou degrés scolaires qui se prêteront à une harmonisation réalisable dans un délai rapproché, et celles au contraire pour lesquelles ne pourront être définis que des buts généraux, assortis de recommandations et de suggestions.

De toute évidence, l'école primaire des premières années appartient au premier groupe. Rien d'important n'empêche dans ce secteur une harmonisation poussée. A l'autre bout de la scolarité obligatoire, les exigences requises au sortir de l'école ne sauraient grandement différer d'un canton à l'autre. D'où l'idée de faire également coïncider sur le plan romand les structures et les programmes des dernières années primaires et secondaires. L'essentiel, en effet, serait que tout élève ayant changé de canton soit assuré de pouvoir terminer sa scolarité obligatoire avec une formation équivalente à celle qu'il aurait obtenue dans son canton primitif.

Bien plus délicate à régler est l'institution de normes communes pour la période médiane, celle où devra intervenir, si l'on veut rester fidèle aux principes définis, l'orientation progressive vers les diverses sections du 2^e degré. Les modes actuels de passage primaire-secondaire, les conditions locales sont si divers qu'une harmonisation dans ce secteur semble beaucoup plus difficile.

L'organisation détaillée de cette période, le soin d'introduire plus ou moins tôt, plus ou moins tard, voire de réduire au minimum la phase d'orientation,

seront donc laissés au gré des cantons. L'essentiel, nous le répétons, sera qu'à partir d'un âge donné structures et programmes recommencent à coïncider d'un canton à l'autre.

Ainsi conçu — et là encore nous regrettons de nous en tenir à un exposé sommaire et si peu nuancé — le projet a été adopté à l'unanimité.

Mais il convenait encore de proposer des âges d'entrée ou de passage qui soient communs à toute la Suisse romande. C'est même, si nous en croyons les échos qui nous sont parvenus de différents milieux, une des premières mesures que l'opinion attend de nous. Aussi la Commission n'entend-elle pas éluder ses responsabilités et proposera, d'accord en cela avec la grande majorité du corps enseignant exprimée dans l'enquête « Automne 60 » le début de l'année scolaire en automne¹.

¹ L'enquête réalisée l'automne dernier a donné en effet sur ce point les résultats suivants :

FR : désir général pour l'automne.

GE : le système genevois, avec le début de l'année scolaire en septembre, c'est-à-dire après la coupure des grandes vacances d'été, satisfait tout le monde.

NE : nous regrettons que l'année scolaire commence au printemps (confirmé par résolution de l'assemblée générale de la SPN du 18 mars 1961 : « Nous demandons que tout soit mis en œuvre pour que l'année scolaire commence en automne. »).

VS : satisfait du régime actuel (automne).

VD : primaire : 43 % pour le printemps, surtout maîtres ruraux ; 49 % pour l'automne (Lausanne 70 % ; Vevey 65 %) ; secondaire : 80 % pour l'automne.

L'unanimité s'est faite alors sur l'âge d'entrée, fixé à l'année dans laquelle l'enfant achève sa sixième année. Du moment que l'entrée en automne était choisie, il s'agissait de l'alternative : automne 6 ans ou automne 7 ans. Pour toutes sortes de raisons, c'est la première possibilité qui l'a emporté, ce qui permettra de fixer la libération, 9 ans plus tard, à l'été de la quinzième année et, les exigences en la matière étant respectées, de prévoir l'obtention de la maturité à 18 ans été.

C'est tout ce qu'il convient de dire pour l'instant à ce sujet, bien qu'une foule de modalités de détail aient encore été examinées. Nous y reviendrons. Mais disons encore quelques mots du groupe qui, sous l'expertise conduite de M. Jaquet, de La Chaux-de-Fonds, prépare l'harmonisation des programmes.

Là aussi, le travail bat son plein : les 26 et 27 mai, un séminaire réunira à Crêt-Bérard, outre un représentant de chaque association et un délégué officiel par canton, des spécialistes en psycho-pédagogie comme MM. Pauli, directeur du gymnase pédagogique de Neuchâtel, Roller, professeur à l'Institut des sciences d'éducation de Genève, Dupont, psychologue-conseil et chargé de cours à l'Université de Neuchâtel. M. Aubert, inspecteur à Lausanne et spécialiste de l'enseignement du français, a également promis son appui. Car il ne s'agira pas seulement de tirer une moyenne des divers programmes cantonaux, retardant telle étude ici pour l'avancer ailleurs. L'ambition de la commission, en faisant appel aux personnalités susnommées, est aussi et surtout de dégager des recherches en psychologie génétique des principes capables d'éclairer d'un jour nouveau les programmes à harmoniser. Car il serait dommage, nous semble-t-il, de bâtir un programme romand qui ne soit qu'une refonte de conceptions an-

ciennes, sans profiter de l'occasion peut-être unique de rechercher en commun une solution qui tienne compte des données nouvelles.

Evidemment, dans le court délai qui lui est imparti, la commission devra limiter son action aux branches essentielles : français et arithmétique, et encore sans prétendre embrasser tous les degrés de la scolarité et encore moins les programmes secondaires. Mais elle espère, dans quelques secteurs précis, aller assez à fond pour tracer la voie à ceux qui reprendront après elle cette tâche énorme.

En arrivant au terme de ce long et pourtant bien

succinct compte rendu, il semble utile encore de dire un mot du climat extrêmement agréable dans lequel se déroulent tant les séances de groupes que les assemblées plénières. Atmosphère de courtoisie, de respect mutuel, de désir sincère de rapprochement qui facilite dans une très grande mesure la tâche du président-rapporteur. Quoi qu'il puisse advenir dans l'immédiat du rapport qui vous sera présenté au printemps 1962, les liens noués dans cette coopération étroite au sein de la commission resteront un témoignage irréfutable qu'un esprit romand est en train de naître par dessus les barrières cantonales.

J. R. Rochat

VAUD

VAUD

Salaire de remplaçant servi à un (une) collègue retraité (e)

La nouvelle loi sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud dit à l'article 20 : « Lorsque l'Etat se trouve dans la nécessité d'engager momentanément un pensionné, celui-ci touche le traitement correspondant à sa nouvelle fonction. Si la somme de ce traitement et de la pension dépasse le traitement maximum de la classe dans laquelle l'affilié était colloqué lors de la cessation des fonctions, **la pension est réduite d'un montant égal à cet excédent...** »

(C'est nous qui soulignons.)

Ainsi donc, un pensionné non averti court le risque de travailler gratuitement !... Il y a peut-être de bonnes raisons juridiques à l'existence d'une telle disposition légale ; il n'en demeure pas moins qu'elle constitue à nos yeux une injustice évidente : la pension d'un retraité nous paraît être un bien acquis, **même la part de cette pension correspondant aux versements de l'Etat.**

Un instituteur retraité qui accepte de reprendre du service a donc le choix entre deux solutions :

1. consentir, à partir d'un certain temps de remplacement, à travailler **sans salaire** ;
2. **refuser tout travail** au service de l'Etat à partir du moment où son salaire ne lui sera plus servi.

Nous conseillons à ceux et celles de nos collègues qui, malgré leur désir de rendre service en ces temps de pénurie, opteraient pour la deuxième solution, de se renseigner auprès de M. E. Décastel, chef de service à la Caisse de pensions (r. Caroline, Athéna, Lausanne).

Il ne nous est en effet pas possible de donner ici des précisions, chaque cas devant être étudié séparément.

Pour le comité central : G. Eh.

Société vaudoise de TM et RS

Le samedi 27 mai à 14 h. 30 au Collège secondaire de Béthusy, assemblée générale, partie administrative.

A 15 h. 30. causerie de Mlle Huguette Chausson : Le Comte vert. Une exposition de travaux d'examens 1960 vous sera présentée à l'entrée.

Un souper est prévu à 19 heures. Réservez votre soirée.

Le comité.

Maîtres de dessin

Samedi 27 mai 1961, à 14 h. 45, Café Vaudois (Carnotzet), Lausanne, séance de travail ordinaire : 1. Communications diverses ; 2. Examen de travaux d'élèves (initiation aux œuvres d'art) ; 3. Propositions individuelles, casse-croûte.

Cercle lausannois des maîtresses enfantines

Mardi 23 mai, à 16 h. 30, au Foyer du Théâtre, M. Favre, de la direction des écoles, nous présentera le film qu'il a tourné sur la Fête des écoles enfantines.

Séjour en Finlande

Un jeune collègue, parlant couramment l'anglais s'intéresserait-il à une invitation de la Croix-Rouge finlandaise, à une rencontre internationale qui aura lieu à Lepalambi en Finlande, du 31 juillet au 9 août ?

Magnifique occasion, voyage intéressant et sans frais pour le collègue, grâce à un système de réciprocité dont nous assumons la charge.

Se renseigner auprès de la Croix-Rouge de la jeunesse SPV, **Begnins**. Tél. 9 14 75.

ECHALLENS : Gymnastique et jeu, mardi 23 mai à 16 h. 30.

Postes au concours

Onnens. Institutrice semi-enfantine.

Prilly. Directeur des écoles. Le règlement et le cahier des charges peuvent être consultés au Greffe municipal ou au bureau des écoles (château de Prilly). Les candidats sont priés d'aviser le président de la commission scolaire de leur postulation.

Gilde de travail - Techniques Freinet

La séance initiation à la mosaïque aura lieu le jeudi 25 mai à 16 h. 30 dans la classe de Mme Faver à Chailly s/Clarens.

Apporter : un cadre de bois recouvert d'un treillis cloué, des galets du lac.

Pour la commission enfantine :

Madeline Gebhard.

Stage de printemps des Chevalleyres s/Blonay Avis très important :

Le stage de la GVT, primitivement fixé aux 27 et 28 mai prochains est **renvoyé d'une semaine**, soit aux samedis 3 et dimanche 4 juin, les locaux retenus n'étant pas disponibles.

Nous nous excusons auprès des collègues de ce contretemps indépendant de notre volonté.

Le comité.

On peut passer d'agréables vacances à
chez Mlle G. Malloth

Scuol
Engadine

Cours d'athlétisme

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique (AVMG) organise le mercredi après-midi 24 mai un cours d'athlétisme pour les membres du corps enseignant. Rendez-vous devant la salle de gymnastique du

Collège de Béthusy à 14 h. 15. Invitation cordiale à tous. Remboursement de la moitié des frais de voyage aux membres AVMG. Inscription obligatoire, en s'annonçant deux jours avant l'ouverture du cours, au directeur M. J.-Cl. Gilliéron, **Mézières**. Tél. 9 35 77. Assurance facultative ; prime : 2 fr. 80 par après-midi.

GENÈVE

GENÈVE

UIG - Visites d'entreprises 1961

Avec la collaboration du CIPR (Centre d'information et de « Public-relations » (représenté par M. Jordan), l'UIG vient d'organiser deux nouvelles visites qui ont remporté un beau succès. La forte participation de nos collègues et l'accueil chaleureux des dirigeants de Laurens et de Caran d'Ache prouvent une fois de plus que ces visites répondent à un réel besoin de compréhension mutuelle entre le monde du travail et l'école. En effet, c'est notre école populaire qui assure la première préparation de la main-d'œuvre et des cadres futurs de notre économie en perpétuelle transformation. Nous avons donc intérêt à savoir ce que telle ou telle entreprise attend de l'école, non seulement dans l'immédiat, mais pour un proche avenir (10 à 20 ans). Quel moyen d'information plus direct que le dialogue entre les instituteurs et les chefs de personnel ou d'apprentissage contactés dans le cadre même de l'entreprise visitée ?

Laurens S. A.

Visite du 20 avril. — Soixante collègues, dames et messieurs, sont au rendez-vous, route de Chêne. Grâce à l'amabilité de M. Bochaton et de ses collaborateurs directs, nous pouvons admirer à notre aise cette fabrique de cigarettes mondialement connue. D'emblée nous frappent sa propreté et un arôme de tabac d'Orient, qui créent partout un climat de charme et de gaieté. Il faudrait écrire un livre pour mentionner tout ce que nous avons vu et appris. Retenons ceci :

- 1887. Fondation de la marque en Egypte (Alexandrie) par Ed. Laurens.
- 1889. L'Exposition universelle de Paris la rend célèbre.
- 1911. Fabrique Laurens à Wiesbaden ; 1912 à Bruxelles ; 1920 à La Haye.
- 1913. Usine de style colonial à Genève, transformée en 1957.
- 1932. Année de crise : cigarette populaire Maryland et Virginie.

Une occasion à ne pas manquer !

Trois éditeurs parisiens :

BOURRELIER — LAROUSSE — MASSON

organisent une exposition d'ouvrages scolaires et de matériel éducatif dans les villes suivantes :

GENÈVE

31 mai et 1^{er} juin 1961

Salle Odier, 1^{er} étage,
Théâtre de la Cour, St-Pierre

LAUSANNE

7 et 8 juin 1961

Aula du Collège secondaire
de Béthusy, 7, av. Béthusy

NEUCHÂTEL

14 et 15 juin 1961

Salle du Casino
de la Rotonde

Heures d'ouverture : de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Pendant deux ans, ces éditeurs, dans toutes les villes de France, ont exposé leur production avec succès.

Pour la première fois

ils exposeront en Suisse romande.

A votre tour, ne manquez pas de venir vous documenter. Remise gratuite de spécimens. Entrée libre.

- 1933. Première cigarette à bout filtre en Suisse.
- 1938. Production : 2,5 milliards de cigarettes ; 1958 : 8,5 milliards.
- 1947. Nouvelle fabrique à Grange-Canal pour les Maryland.

Le tabac (de l'espagnol « tabaco » - feuilles de 60-70 cm - 5 variétés). — Découvert en 1492 par Christophe Colomb chez les indigènes des Antilles, il fut introduit en France par Jean Nicot et y devint un monopole, ainsi qu'en Italie. En Suisse il participe au financement de l'AVS dès 1946. En 1959, 150 millions ont été versés grâce à la consommation de 10 milliards de cigarettes !

Le tabac parvient chez « Laurens » dans de grands boucauts de bois contenant 500 kg de feuilles sèches, cassantes. Il est humidifié pendant trois quarts d'heure dans des chambres à injection de vapeur sous vide. La cabocheuse coupe la feuille en trois parties (supérieure, médiane, inférieure), humidifiées séparément. Les tabacs reposent 24 heures avant de passer dans les deux boîtes de mélange qui servent à alimenter automatiquement les coupeuses Molins (Angleterre) à couteaux rotatifs s'aiguillant tout seuls (700 kg de tabac coupés à l'heure). Acheminé par une bande de transport vers le sécheur (50-60°), le tabac est refroidi puis descendu au silo où il repose plusieurs jours.

Fabrication des cigarettes. — Une machine fabrique 1000 filtres par minute. La machine à cigarettes (Molins) est une merveille de l'automatique qui sort 1400 pièces à la minute. Le papier, fabriqué à Paris et à Carpentras, se déroule d'une bobine de 5 km. En une ou plusieurs couleurs, la marque de la cigarette est imprimée, puis le rouleau de papier rejoint le tabac aspiré et devenu boudin, collé et coupé en tronçons. L'assembleuse (Hauni - Allem.) leur fixe un filtre et la cigarette, terminée, placée dans un chargeur sur un transporteur aérien, est séchée à l'air sec durant 7 min. avant d'être conduite à l'emballageuse Standard (USA), alimentée automatiquement. C'est dans le hall d'emballage que s'achève le sortilège, au son de la radio. Chaque emballageuse « pond » 140 paquets à la minute. Une cellule photoélectrique contrôle chaque cigarette. L'une d'elles étant défectueuse, le paquet qui la contient est éjecté. Les paquets de 20 pièces réunis sur une bande transporteuse sont emballés automatiquement en fardes de 500 puis en cartons de 10 000, acheminés par une convoyeuse au magasin. Et voilà ! 12 millions de cigarettes par jour qui s'en iront en fumée... Que de soins méticuleux, que d'opérations délicates, que de génie dépensé pour satisfaire les caprices de l'homme ! Car « c'est bien plus beau quand c'est inutile », disait Cyrano.

Laboratoires de contrôle et de recherches ultra-modernes, dont je ne parlerai pas, car nous ne nous y sommes pas attardés.

Discussion. — La visite achevée, tous les groupes se retrouvent dans le réfectoire autour de boissons rafraîchissantes offertes par la maison, avec un paquet de cigarettes et de la documentation pour chaque participant. Un échange de vues a lieu sous la présidence de Morard, premier vice-président. Les deux usines, sur la voie de l'automation presque complète, occupent un peu plus de 500 personnes, dont 83 % sont suisses et en majorité de sexe féminin, jouissant d'avantages sociaux intéressants. Le personnel comprend une équipe dirigeante dynamique (ingénieurs, techniciens, chimistes), trois spécialistes en tabac, nés l'un en Turquie, l'autre aux USA et le troisième en

Grèce ; des mécaniciens qualifiés et d'autres formés sur les machines mêmes ; des ouvrières et manœuvres spécialisés par la fabrique. Comme il n'existe pas chez nous d'apprentissage officiel dans le domaine du tabac — il y a des écoles en Allemagne et en Grèce — c'est la maison qui les forme selon ses besoins. Elle engage des jeunes et les sélectionne à la suite d'essais, mais n'exige d'eux « a priori » que des qualités courantes. En effet, l'automation est si poussée chez Laurens que, les machines une fois mises au point par les spécialistes, il ne faut qu'être attentif pour accomplir les gestes qu'elles ne font pas.

Ce que les responsables demandent à l'école, c'est donc de développer l'attention, ce qui implique volonté, sens de l'observation, persévérance, en un mot le **caractère**. CQFD.

Merci à M. Bochaton et à ses collaborateurs de nous avoir si aimablement reçus et pilotés dans un monde bien différent de nos classes, et pourtant encore à la taille de l'homme, car dans une usine de 500 personnes, les chefs connaissent chacun de leurs subordonnés, leurs difficultés et leurs problèmes et peuvent les aider à porter leurs fardeaux.

Caran d'Ache.

Visite du 4 mai. — 80 collègues des deux sexes sont à la Terrassière pour la visite de la fabrique qui, à l'opposé de Laurens, a une utilité indiscutable. Elle fournit à l'enfant l'outil qui lui permet de s'exprimer selon ses goûts les plus profonds, et à l'adulte de toute profession, l'instrument le plus précieux qui soit. Le crayon n'est-il pas en effet le moyen idéal que l'homme a inventé à côté du langage pour exprimer sa pensée, traduire l'essentiel de sa vision, réaliser son génie dans tous les domaines de l'activité humaine : lettres, arts, sciences et techniques ?

Caran d'Ache (crayon en langue russe) est le nom d'artiste du fameux dessinateur et caricaturiste français Poiré, né à Moscou en 1858, mort à Paris en 1909, auteur des deux pantomimes en 4000 personnages qui l'ont rendu célèbre : l'« Epopée » et la « Tentation de saint Antoine ».

— 1924. La fabrique genevoise de crayons Ecridor devient Caran d'Ache.

— 1933. Lancement du « Prismalo ».

— 1952. Invention du « Néocolor ».

— 1954. Stylos à bille.

— 1960. Gouaches.

Sous la conduite de guides compétents, nous parcourons de long en large, de haut en bas, les ateliers de Caran d'Ache où, dans un bruit souvent assourdissant, s'élaborent quelques merveilles de la technique graphique.

Matières premières. — Les deux sortes de bois actuellement utilisés à cause de leur homogénéité sont ceux du cèdre rouge de Virginie et de Floride et du cèdre blanc de Californie qu'on imbibe de paraffine. Ces bois parviennent des USA débités en planchettes de la longueur d'un crayon et larges de 7 diamètres, sauf erreur.

Le **graphite** a été découvert au XVI^e siècle dans le Cumberland (Angl.). Carbone cristallisé, il est aggloméré dès 1792 avec de l'**argile** humide (liant). Le mélange est filé en forme de barreaux qui, séchés, sont cuits au four, à l'abri de l'air. La mine moderne était inventée. On ajoute du noir de fumée au mélange pour obtenir des traits mats et noirs.

Pour les crayons de couleurs ordinaires, on emploie le **kaolin**, auquel on incorpore des pigments minéraux

ou organiques, des laques ou des colorants chimiques affermis par un agglomérat. Les mines sont imbibées de cire pour rendre les traits continus et vivement colorés. D'autres mines (à encre, à copier, prismalo, néocolor) ont été inventées par Caran d'Ache, qui dispose ainsi de 350 variétés de mines !

Fabrication des crayons. — Aux procédés empiriques originaires de Nuremberg, grâce auxquels l'Allemagne eut le monopole des crayons noirs jusqu'à la première guerre mondiale, Caran d'Ache substitua des méthodes rationnelles, introduisit de nouvelles machines et le four électrique, utilisa la première les vernis cellulose et un outillage de précision. La préparation des mines exige toute une série d'opérations délicates et laborieuses dont il est superflu de donner ici le détail. Leur qualité est contrôlée par un laboratoire quant à leur texture, leur résistance à la flexion et leur dureté, qui comprend 17 graduations : de 6B la plus tendre (artistes) à la 9H, la plus dure (topographes) en passant par F (ferme) et HB (dur et noir).

Le montage des crayons est la phase la plus spectaculaire, les opérations principales étant confiées à des machines automatiques secondées par quelques gestes humains. Rabotage et rainage des planchettes au 1/100 de mm. Plaçage des mines dans les rainures (6) par des ouvrières qui les recouvrent d'une seconde planchette, après encollage automatique. Rognage et découpage des crayons par une fraiseuse spéciale. Encore nus, ils sont vernis pour assurer leur protection et leur mise en valeur. L'impression de la marque, du nom du crayon et de sa graduation se fait sur des machines qui portent un timbre en acier chauffé par un rhéostat, lequel appuie contre le crayon une lame de papier recouverte d'or, de bronze ou d'aluminium. En même temps, un compteur automatique vient marquer à sec un numéro sur le crayon, lui donnant un état civil — fait unique au monde... des crayons. Taille de la pointe en deux opérations sur une même machine, munie de fraises de diamant tournant à grande vitesse. Enfin l'emballage est l'apothéose de cette fabrication. Machines et ouvrières semblent travailler dans la plus parfaite harmonie au son de la radio, maniant avec grâce et dextérité ces milliers de crayons, dont les assortiments forment autant d'arcs-en-ciel s'évanouissant dans des boîtes aussi avenantes que pratiques. C'est là, vraiment, un spectacle « son et lumière » de premier ordre, où la plus audacieuse technique se déploie en œuvre d'art. Production mensuelle : 12 millions de crayons !

Discussion. — Au cours d'une collation où chaque participant reçut de la documentation et un magnifique stylo à bille maison, se déroula une intéressante discussion sous la direction de notre jeune président Journet. A sa question : — Qu'attendez-vous de l'école ? M. Reiser, directeur technique, répond :

1. Former des êtres de caractère, observateurs, réguliers et persévérants.
2. Préparer des techniciens en grand nombre pour permettre d'automatiser davantage les usines, donc de pousser la production à l'exportation.
3. Encourager les enfants capables à choisir une profession technique.

Le personnel de Caran d'Ache, qui compte 350 personnes dont 50 forment les cadres, comprend deux tiers de Suisses et un tiers d'étrangers appartenant à dix pays. Il est en majorité féminin, les femmes s'adaptant mieux que l'homme, semble-t-il, au travail à la chaîne, car elles savent dissocier leurs pensées de leurs gestes. La maison ne forme pas d'apprentis mais des ma-

nœuvres spécialisés et d'autres pouvant exercer plusieurs fonctions (personnel roulant).

M. Jeanmonod, chef du personnel, nous dit que les candidats qui se présentent à lui sont trop souvent amorphes, sans confiance en eux-mêmes. L'école devrait aussi développer l'assurance des enfants, leur apprendre à se mettre en valeur, chacun devant prendre conscience de ses qualités afin de les mieux cultiver. L'école fait bien de se préoccuper non seulement des élites, mais de ceux qui présentent des difficultés de toutes sortes.

Conclusion. — Nous sommes reconnaissants à MM. les responsables de Caran d'Ache et de Laurens, comme à ceux des précédentes entreprises visitées, de nous avoir montré **où nous devons porter notre effort**, en insistant sur :

- 1) la formation de la personnalité de l'enfant, de son caractère en particulier ;
- 2) le développement de son sens d'observation ;
- 3) la culture du goût pour le travail bien fait.

Tâche d'ordre éducatif avant tout, dont la responsabilité incombe autant à l'enseignement primaire qu'à l'enseignement secondaire inférieur, à côté de celle qu'assume de moins en moins la famille, hélas !

E. F.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Assemblée générale annuelle

lundi 29 mai, Ecole du Grütli, salle 2

A 17 heures, précises : PARTIE ADMINISTRATIVE

Ordre du jour statutaire : a) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; b) lecture des rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes ; discussion, votation ; c) élection du président et des autres membres du comité ; d) nomination des vérificateurs des comptes ; e) fixation de la cotisation annuelle ; f) propositions individuelles.

A 17 h. 30 : PARTIE PRATIQUE, DOCUMENTAIRE

Quelques indications sur l'utilisation de la gouache, à l'école primaire. Notre collègue Georges Piguet, dont chacun connaît les qualités et les goûts artistiques, nous fera part de quelques expériences qu'il a réalisées dans sa classe. Savez-vous préparer vos couleurs ? Savez-vous les mélanger ? Savez-vous tenir correctement un pinceau ? Si tel n'est pas le cas, venez et vous l'apprendrez ! Vous aurez également l'occasion d'admirer quelques travaux d'élèves peints à la gouache.

Exposition de travaux

a) **Feuilles de travaux pratiques** parus en 1960-1961, avec modèles correspondants.

b) **Travaux manuels exécutés par des classes de filles** (à l'exclusion des travaux de couture).

c) **Activités dirigées.** Travaux exécutés par des classes dont les titulaires ne pratiquent pas les TM proprement dits.

Que tous ceux et celles d'entre nous qui ont confectionné un travail b) ou c) avec leurs élèves veuillent bien en faire profiter l'ensemble de nos collègues, en déposant un exemplaire de ce travail à l'Ecole du Grütli, salle 2, jusqu'au jeudi soir 25 mai 1961 ! D'avance, un grand merci !

Durée de l'exposition. Du lundi 29 mai au jeudi soir 1er juin 1961, de 14 heures à 18 h. 30. Jeudi, également de 10 heures à 12 heures.

Retrait des objets. Vendredi 2 juin 1961.

Le comité.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

La malice des gens est si vaste qu'elle est incommensurable avec les unités de notre système métrique ; mais la malice des choses ne lui cède en rien, bien au contraire. C'est à cette dernière qu'est due la panne en laquelle sont restés les trois articles suivants. J'en exprime mes excuses aux rédacteurs, aux lecteurs et surtout aux collègues intéressés.

G. W.

Cours d'espéranto pour le corps enseignant

Le cours mensuel d'espéranto continue au collège de La Maladière, à Neuchâtel, tous les troisièmes mercredis après-midi du mois. Voici les dates pour ce trimestre :

mercredi après-midi 17 mai,

mercredi après-midi 21 juin.

Le cours est ouvert aux débutants, chaque participant travaille à son rythme, l'enseignement se faisant d'une manière individuelle. Les leçons ont lieu de 14 h. à 15 h. 45 et coûtent 3 fr. par fois. Possibilité d'acheter les manuels au cours. Pour tout renseignement, téléphoner au (039) 8 31 62.

Les Educateurs espérantistes (Section neuchâteloise).

25 ans de services

Deux excellents collègues du chef-lieu ont été fêtés pour un quart de siècle d'activité que tous deux ont accompli avec dévouement et une extrême conscience :

Mme M. Calame fit de remarquables études à Delémont, à Fribourg et en Belgique. Elle partagea essentiellement sa vocation pédagogique avec son mari dans la direction de la Maison d'éducation de Malvilliers, tâche lourde et usante qui réclame un don complet de soi. Ce couple fut aussi l'artisan de la création de la maison d'observation « Le Vanel ». On se rappelle la mort tragique de M. Calame. Sa veuve reprit l'enseignement à la tête d'une classe de développement où elle fait bénéficier encore aujourd'hui les déshérités de ses hautes qualités professionnelles et morales, à la grande satisfaction des parents et des autorités.

M. Paul Perret est le président vivement apprécié de la SNTM et RF depuis plus de dix ans. Il est passé maître en l'organisation de multiples cours. Jusqu'en 1952, il fut l'instituteur de l'Ecole de Chaumont et actuellement il dirige une classe d'application dépendante de l'Ecole normale, à la Maladière, où il accéda grâce à ses aptitudes et à son sens parfait du devoir. Ajoutons que notre collègue s'est donné aussi à la chose publique en tant que conseiller général d'abord et présentement comme député au Grand Conseil.

Chaleureuses félicitations et vœux les meilleurs à nos deux estimés collègues !

W. G.

Section de Neuchâtel

Départs : Deux collègues qui se sont dévouées sans compter pour leurs élèves viennent de prendre leur retraite :

— Mlle Elisabeth Jacot fit d'abord divers remplacements, puis elle fut nommée à Marin-Epagnier où elle enseigna durant vingt-deux ans, enfin elle fut appelée au chef-lieu à la tête d'une classe moyenne de La Coudre.

— Mlle Suzanne Hoffmann, après avoir tenu la classe à tous les degrés de Brot-Plamboz, dirigea la classe inférieure de Boudevilliers puis, vingt ans après, une classe de petits à Neuchâtel.

— Enfin, M. Jacot-Guillarmod nous donne les renseignements suivants de Mme Augusta Basset de

Florin : cette institutrice vécut la période fâcheuse des suppressions de classes et fut ainsi contrainte malgré elle à changer de poste : cinq ans de remplacements et autres occupations ; quatre ans d'enseignement à Gorgier, trois ans à Montalchez. Avant son mariage, Mlle de Florin reprit à son compte le pensionnat « Les Pervenches », à Neuchâtel, qu'elle abandonna au début de la dernière guerre. Veuve, elle rentra dans l'enseignement public au Landeron. Le témoignage qu'on donne de sa personnalité : « Excellente pédagogue douée d'un sens critique très avisé. Nature généreuse, très positive, sens des réalités, jugement sûr. Réussit fort bien avec les petits de première année qui lui sont confiés. Maternelle mais sans faiblesse. Aucun souci de soigner sa popularité. Eprise de justice. » Mme Basset laissera un très bon et durable souvenir.

A ces trois valeureuses collègues, nous souhaitons longue et paisible retraite.

W. G.

Chalet d'Arpettaz Champex

à 30 minutes du lac

Restauration - Dortoirs - Arrangements pour écoles et sociétés — Tél. (026) 6 82 21 - C. Lovey, prop.

**VACANCES...****L'AMERICAN EXPRESS**

organisera pour vous, aux meilleures conditions, vos voyages ou séjours de vacances.

Renseignez-vous à ses bureaux :

Genève : 7, rue du Mont-Blanc
Tél. 32 65 80

Lausanne : 7, avenue B.-Constant
Tél. 23 41 25

Montreux : 58, Grand-Rue
Tél. 6 46 61

GÉOGRAPHIE

Connaissez-vous votre pays ?

Les gorges de l'Areuse, la Tourne et le Creux-du-Van : un coin de Romandie pittoresque, sauvage et idyllique qu'il vaut la peine de connaître et de parcourir avec nos écoles !

Forçant son passage à travers la chaîne du Jura neuchâtelois, l'Areuse a creusé, au cours des siècles, de profondes gorges entre le Val-de-Travers et Boudry. Contrairement à ce qui se fait ailleurs, l'accès aux gorges de l'Areuse est gratuit. De plus, il y a possibilité de se rendre dans le secteur à partir de maints endroits desservis par les moyens de transports publics : Boudry (train et tram), Chambrelieu, Champ-du-Moulin et Noiraigue (train). Tout un réseau d'excellents sentiers balisés offre aux visiteurs mille possibilités de parcours aussi divers que variés.

Le sentier « rouge », le principal des gorges, suit le cours de la rivière (Noiraigue - Champ-du-Moulin - Boudry). 11 km. 126.

Le sentier « bleu » relie Chambrelieu à Champ-du-Moulin. 4 km. 123.

Le sentier « jaune » conduit des gorges (Saut de Brot) à la ferme Robert, sise au pied de l'imposante muraille du Creux-du-Van. 2 km. 410.

Le sentier « vert » relie les gorges (Pont des Clées) au Rocher-de-Tablette, le point de vue incomparable

A la Mouette S.A.

10, rue Bonivard, Genève

Haut Couture et modèles prêts à porter

JURA BERNOIS

Une curieuse situation

Nos collègues genevois, vaudois, valaisans et neuchâtelois ont-ils déjà remarqué combien est curieuse la situation des enseignants jurassiens ? Non ?

Le fait, cependant, est digne d'être noté, parce qu'il est unique en Suisse : en tant que membres de la SPJ, nous appartenons à la Romande, mais, en même temps, nous faisons partie de la SIB, c'est-à-dire de la Société

Cherchons

jeunes couples éducateurs

pour diriger colonie de vacances. 3 ou 6 semaines. Juillet et août. Conditions agréables.

Ecrire avec références à **Mme Mercanton, 6, av. Solange, Lausanne.**

de la Tourne, via le Pré Vert, Chambrelieu, Rochefort. 7 km. 900.

L'ensemble de ces sentiers, route d'accès, ponts et passerelles, forme un réseau de 40 km. dont l'entretien incombe uniquement à la Société des sentiers des gorges de l'Areuse à laquelle chacun peut adhérer moyennant une cotisation dérisoire.

Une série de grottes réputées offre un attrait supplémentaire à cette région : grotte de Vert qu'on atteint en quelques minutes du sentier « rouge ». Grotte du Chemin de fer et grotte de Cotencher qu'on atteint par le sentier « bleu ». Grotte de Prépunel dans les contreforts de la Tourne. Ces grottes sont absolument « nature » (ni payantes, ni agencées artificiellement).

Le Soliat (1465 m.), le prestigieux sommet dominant l'imposant cirque du Creux-du-Van, peut être atteint soit depuis Noiraigue, via les Oëllons et le sentier des « Quatorze Contours », soit depuis les gorges via la ferme Robert, le sentier du Single ou le Pertuis-de-Bise ou encore depuis le Béroche (versant sud), Gorgier-St-Aubin (train), Chez-le-Bart (bateau). La région du Creux-du-Van forme une « réserve naturelle » (flore et faune) d'une rare beauté. Des chamois y ont été acclimatés. En chaque endroit cité, pouvant être but ou étape de course d'école, maîtres et élèves trouveront l'endroit sympathique où ils pourront se reposer, jouer et se restaurer.

Francis Perret, Neuchâtel.

JURA BERNOIS

des instituteurs bernois. Or, cette société compte près de 6000 membres. Il est donc naturel que j'évoque ici, de temps en temps, son activité. Peut-être aurai-je la chance d'intéresser quelques lecteurs...

Commençons donc par résumer brièvement les délibérations de l'

Assemblée des délégués de la SIB

Cette importante assemblée s'est déroulée à Berne.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

le mercredi 3 mai, à l'Hôtel de Ville, salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. P. Pflugshaupt et en présence de quelque 140 participants. M. A. Berberat, inspecteur, fonctionnait comme traducteur. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée — procès-verbal accepté sans observations — on passa aux différents rapports annuels : celui du comité cantonal, présenté par M. Bühler, président ; celui de la Commission pédagogique de l'Ancien Canton (signé Hans Mühlethaler) ; celui du président de la SPJ (Marc Haegeli) ; ceux de « L'Ecole bernoise » et de la « Schulpraxis ».

Ces rapports montrèrent de façon précise ce que fut l'activité de la SIB au cours de l'année écoulée, aussi bien dans les questions scolaires et professionnelles qu'au point de vue des traitements et des assurances. Ils donnèrent une image exacte des événements qui marquèrent la vie de la société, des problèmes qui se posent à elle, des réalisations accomplies et de celles qui restent en suspens. Leurs auteurs furent chaleureusement remerciés.

Les comptes et le budget furent ensuite soumis aux délégués qui les approuvèrent sans opposition, donnant ainsi une belle marque de confiance à l'équipe dévouée qui conduit la barque de la Société des instituteurs bernois, équipe au premier rang de laquelle il faut citer M. Rychner, notre excellent secrétaire central dont la

tâche est lourde, certes, mais dont l'activité et la compétence viennent à bout des problèmes les plus ardu.

On entendit encore, présentés successivement par les collègues Stegmann (en langue allemande) et R. Monnat (en français), deux rapports d'activité : l'un de la Commission interne de politique scolaire, le second du groupe jurassien.

L'assemblée vota enfin une résolution proposée par le comité cantonal, résolution qui a la teneur suivante :

1. L'assemblée des délégués de la SIB du 3 mai 1961 est d'avis que l'assistance aux pays en voie de développement mérite d'être soutenue par tout enseignant bernois.

2. Elle verrait dans l'aide apportée à l'école de Nyafarou (Rhodésie du Sud), en voie de création, une occasion très favorable de soutenir nos frères noirs dans les efforts qu'ils fournissent pour atteindre des conditions d'existence conformes à la dignité humaine.

L'assemblée des délégués autorise le comité cantonal à mettre en train une action tendant à donner aux sections ou à d'autres groupements du corps enseignant bernois l'occasion de participer librement et directement à cette œuvre.

3. L'assemblée charge le comité cantonal d'établir des liens analogues entre d'autres partenaires, si les premières expériences sont encourageantes.

Au cours de l'assemblée, Me Max Blumenstein, le nouvel avocat-conseil de la SIB, prononça une intéressante causerie juridique qui, sous le titre : « De la corporation des enseignants », situa la position légale de l'enseignant bernois vis-à-vis des autorités scolaires, communales et cantonales. Nous y avons appris, entre autres choses, que l'instituteur est considéré chez nous comme un employé communal, bien qu'il soit payé en partie par l'Etat.

Un excellent repas en commun réunit enfin les délégués au Bürgerhaus, dans une atmosphère fort amicale. MM. Theo Rychner, président de la Schweizerische Lehrerverein, et Adrien Perrot, président de la SPR, y prirent la parole pour y apporter le salut et les vœux des grandes associations qu'ils dirigent.

H. D.

Hôtel du Port Villeneuve

Grande terrasse au bord du lac pour les enfants. Pour les adultes : restaurant français et, tous les soirs, Bar-Dancing (La Soute). Tél. (021) 6 80 05. G. Esenwein-Bonvin.

Pays de Fribourg

pour vos courses scolaires et camps de vacances
Suggestions de courses en autocars par les
Chemins de fer fribourgeois et Autobus GFM
Fribourg : tél. (037) 2 12 61 Bulle : tél. (029) 2 78 85

Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 6 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.
Restaurant Manoïre
Ouvert toute l'année. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. R. ROUILLER.

Terminus Hôtel Restaurant

Delémont
Cuisine soignée Salles pour sociétés
Tél. (066) 2 29 78 R. OBRIST

Ecole de danse classique

Christiane Baratelli Tél. (039) 2 69 64
Cours pour enfants dès 6 ans et pour adultes.
Local : collège primaire, La Chaux-de-Fonds.

LOCATION DE CARS... pour vos courses d'école

Demandez-nous un devis sans engagement, nous pouvons mettre à votre disposition des cars confortables, conduits par du personnel consciencieux et prudent.

Nous vous assurons une excursion faite dans les meilleures conditions. Adressez-vous en toute confiance à

AUTOBUS LAUSANNOIS
1, rue Centrale Tél. 24 93 10

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

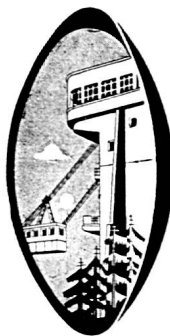


S'il vous arrive d'être impliqué dans un accident malgré toute votre prudence, vous apprécierez, comme toutes les personnes intéressées, les services d'une Société connue pour la loyauté qu'elle apporte au règlement des sinistres.

Winterthur
ACCIDENTS

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelles
et de responsabilité professionnelle



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

au terminus du tram No 8 **Genève-Veyrier**

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 24 Pas de l'Echelle.



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

Du 15 au 29 juillet

Tous en Grèce

15 jours pour 490 francs

voyage et pension comprise.
Lausanne-Venise (train), Venise-Le Pirée (bateau, cl. touriste), visite d'Athènes.

9 jours à la plage de Xylokastron : village de vacances, sous tentes ou bungalows ; **nombreuses excursions facultatives intéressantes.** Demandes de renseignements ou prospectus détaillé à :

Voyages Mme A. Borel, Charmilles 9
Prilly/Lausanne. Tél. (021) 25 96 07.

M. ROGER GFELLER

instituteur, accompagnateur, Batelière 12
Lausanne. Tél. (021) 26 53 38.

SBB

Chic... on prend le train

CFF



Châtel-St-Denis

Les Paccots

Pays idéal pour vos courses scolaires

Bureau de renseignements

Tél. 56 70 35

PARTIE PÉDAGOGIQUE

Etude de texte

Magneux avait installé depuis longtemps son atelier où il bricolait à ses heures de repos. Il avait fait des panoplies pour ses outils ; des étagères et des râteliers étaient installés à portée de la main. Les compas, les équerres, les jauges, les sauterelles, les autres instruments à mesurer, tracer ou marquer étaient à proximité de l'établi. Les scies accrochées par rang de taille, scie à tenons, scie à chantourner, le passe-partout, l'herminière, la tarière et les différents ciseaux, les vilebrequins étaient disposés avec art. De grosses boîtes de clous, de vis, d'écrous garnissaient d'autres planches. Un grand nombre de marteaux, de tenailles, de limes, de mèches comptaient l'assortiment.

Lorsque les cheveux en bataille, l'œil souriant, Magneux sifflait en poussant la varlope, ou en maniant le compas ou le tire-ligne, rien ne comptait plus. Il regardait les bois, faisait courir sa main blanche sur leur plat, en humant des copeaux dans sa paume. Loulou l'admirait comme un dieu, mais il n'était pas le seul. C'est qu'il était beau, Magneux, dans son travail ! Les préoccupations s'effaçaient dans la joie de blanchir cette planche que le rabot avait prise rugueuse. A ces heures, Magneux était un homme heureux.

Le pain quotidien, H. Poulaille.

A. Vocabulaire.

1. Magneux, dans son atelier, était un homme triste, rayonnant, préoccupé, réjoui, abattu, ennuyé. Choisis deux qualificatifs qui conviennent.
2. Il était fantasque, désordonné, précis, ordonné, compliqué. Même question.
3. Il était manoeuvre, ouvrier qualifié, le maître dans l'atelier, un homme indépendant. Même question.
4. Magneux était si **beau** que Loulou le comparait à . . . Pourquoi ?
5. Famille du mot râtelier (3 mots au moins).
6. Choisis le mot juste :

Varlope : l'ensemble des copeaux — un grand rabot — un établi — une presse — une planche.

Râtelier : mangeoire — un grand râteau — une lampe électrique — un support à outils — une brosse.

Panoplie : une fourre protectrice — un panneau plié — une meule — une collection fixée au mur — un étui.

7. Complète le tableau :

Noms	Verbes	Nom de l'action
le clou	clouer	le clouage
.....	marteler	
la vis		
.....	limer	
.....	scier	
le rabot		

8. Ajoute aux noms de la série a un complément choisi dans la série b.
 - a) une panoplie — un assortiment — une collection — un râtelier — une garniture.
 - b) de boutons — de tableaux — d'outils — d'armes de couleurs.
9. La scie à . . . est une scie permettant de suivre les courbes.
10. Associe par paires :

un écrou	une varlope
une mèche	une scie
un fer	une vis
une lame	un vilebrequin

11. Ecris au pluriel : un écrou, des . . . — un clou, des Donne la règle du pluriel des noms terminés par **ou**.
12. Cherche des homonymes du mot : vis.
13. Donne le contraire de l'expression : à portée de . . .
14. Choisis maintenant un titre pour le texte.

Rédaction.

1. Ce texte comprend deux parties distinctes. Intitule-les.
2. Imite ce texte en parlant :
d'un atelier que tu connais ;
de votre cuisine ;
de la laiterie du village.

Dissertation.

Le travail est une forme directe du bonheur (C.-F. Landry). Commandez, à 5 ct. l'exemplaire, cette fiche à

M. Morier-Genoud
Guide de documentation
VEYTAUX-MONTREUX

Cartes-diapositives en couleurs sur l'histoire suisse

La Maison Films-Fixes S.A., à Fribourg, vient d'achever la mise au point de 37 cartes-dias historiques en couleurs se rapportant à l'histoire de notre pays à travers les siècles depuis le début du monde romain jusqu'après la deuxième guerre mondiale.

Le but de cette collection est de localiser les faits historiques importants sur des cartes, de les fixer également dans le temps au moyen de la ligne des âges, dessinées en dessous de chaque carte : ligne représentant les 20 siècles de l'ère chrétienne. La période d'histoire, représentée par la carte, est fixée en couleurs dans le siècle correspondant.

Aucune série de cartes historiques murales sur l'histoire de la Suisse n'a encore été établie jusqu'ici et cette lacune pour l'enseignement à tous les degrés est remplie parfaitement par cette collection de diapositives 5 X 5. Elle est admirablement réalisée, dans une polychromie où tous les tons se marient harmonieusement et produisent sur l'écran un effet des plus remarquables. Il convient de féliciter chaudement notre collègue, M. Jean-Jacques Dessoulavy, assistant à la direction des Etudes pédagogiques de Genève, auteur principal de ces cartes. La supervision a été assurée par M. le chanoine Dr G. Pfulg, inspecteur des écoles secondaires du canton de Fribourg. La Commission de projection fixe de la Société pédagogique romande et la Commission d'histoire suisse de la Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Unterrichts-Kinematographie «SAFU» de Zurich. C'est dire la qualité des clichés présentés et leur exactitude historique.

Les organes mentionnés ci-dessus ne peuvent que recommander à chaque école de Suisse d'acquérir cette collection ainsi que celles des documents historiques qui illustrent ces cartes et qui seront un auxiliaire des plus précieux pour l'enseignement de notre histoire.

Arrivée à Cointrin

Première colonne.

1. Le beau temps nous engage, nous invite, nous dispose à préférer les ... à ...
2. Quelle expression indique que ces 44 voyageurs ne sont pas tous des Suisses ?
3. Qu'est-ce qu'un couple chinois ? un trio de clowns ? un quatuor de chanteurs ?
4. Le voyage a duré combien de temps ? cela représente quelle distance approximative ?
5. Quel mot désigne une fenêtre d'avion ? Avant l'aviation on utilisait déjà ce mot. A propos de quoi ?
6. Pourquoi le pilote doit-il attendre des ordres avant d'atterrir ?
7. Il faut attendre avant de se poser. L'auteur s'en plaint-il ? Pourquoi ?
8. A quoi compare-t-on l'Ile Rousseau ?
9. Quelle description rapide fait-on de la cathédrale ?
10. Pourquoi dit-on : des rivières fantaisistes ? Tu connais peut-être une rivière qui n'est plus du tout fantaisiste ; que lui est-il arrivé ?
11. Qu'est-ce qui constitue le cadre de Genève ?
12. Quelle belle comparaison fait-on à propos des sommets enneigés et des glaciers des Alpes ?

Deuxième colonne.

13. Quand un vent souffle, comment doit atterrir un avion ?
14. Pourquoi la plupart des aéroports ont-ils plusieurs pistes disposées en étoile ? Une piste peut-elle servir pour deux vents ?
15. L'atterrissage a été retardé ; quelle est la cause de ce retard ?
16. Où peut-on éprouver le même sentiment de chute que dans un avion atterrissant ?
17. J'écrase ma cigarette car ...
18. Pourquoi est-il permis de fumer pendant le vol, et interdit à l'atterrissage ?
19. Je mâche du chewing-gum parce que ...
20. Pendant le vol, les roues sont relevées et cachées dans l'épaisseur des ailes afin de ...
21. Des chariots s'approchent de notre avion pour ...
22. Un gros camion-citerne arrive afin de ...
23. L'aérogare a de grandes parois vitrées car ...
24. Je veux rester quelques jours à Genève parce que ...

Vocabulaire.

Groupe trois par trois sur une même ligne les mots de la famille des mots en caractères gras.

Atterrissage — éteindre — **mobile** — aimer — secouer — **secours** — retarder — **tardif** — passer — terre — curseur — dépasser — **place** — extincteur — **amitié** — secouage — tardivement — **accourir** — **secousse** — course — **passager** — secourable — remplaçant — secourir — mouvement — **éteignoir** — déterrer — amabilité — immobile — emplacement.

Exemple : **atterrissage**, terre, déterrer.

Le lac des Quatre-Cantons

Croquis du lac.

A faire en grand format. Ne dessiner que les rives du lac selon la carte, page 87. Reporter les noms suivants, à prendre page 87 : Lucerne, Küssnacht, Righi, Gersau, Brunnen, Schwyz, La Muota, Mythen, Pilate. A prendre page 100 : Beckenried, Treib, Buochs. A prendre page 95 : Grütli, Chappelle de Tell, Axenstrasse (au pied de l'Axenbergr), Flüelen. A prendre page 83 : Weggis, Vitznau.

Première partie (jusqu'à ... allée aux Confédérés).

1. Que signifie au cœur de la Suisse ? Qu'y a-t-il au cœur de ton canton ?
2. Pourquoi dit-on : c'est le berceau de notre patrie ?
3. Ce fut difficile d'établir des routes le long des rives de ce lac. Explique pourquoi.
4. Autrefois, ce lac était plus utile qu'aujourd'hui. Montre-le.
5. Ce lac mérita-t-il son nom actuel dès le début de la Confédération ?
6. Ce lac n'est-il cher au cœur des Suisses qu'à cause de sa magnificence ?
7. Pourquoi le train du Righi était-il célèbre autrefois dans toute l'Europe ?
8. Quel souvenir se rattache au Treib ?
9. La Diète était la réunion des délégués des premiers cantons. Pourquoi le Treib était-il un lieu de rendez-vous bien choisi ?
10. Quel canton pouvait envoyer ses députés en barque de son chef-lieu au Treib ?

Deuxième partie (jusqu'à ... de notre histoire).

11. Quelle différence y a-t-il entre l'étendard de Schwyz et le drapeau suisse ? Quelles ressemblances ?
12. Dans quel canton, dans quelle localité, dans quelle maison irais-tu pour voir l'acte de naissance de la Suisse ? Quel âge a-t-il ?
13. Explique ce qu'on appelle le lac d'Uri.
14. Décris le lieu de naissance de la Confédération.
15. A qui appartient le Grütli ? Depuis combien d'années ?
16. Un sacrilège est une mauvaise action commise contre quelque chose de sacré. Qui allait commettre un sacrilège ? Qui allait le laisser commettre ?
17. Que penses-tu du geste des écoliers suisses de 1855 ?
18. Quel mot indique que les rives du lac sont rocheuses et dressées comme un mur ?
19. Dans le flanc de l'Axen les hommes ont réussi à faire passer deux moyens de locomotion ; lesquels ?
20. Qu'est-ce qui a permis le percement de l'Axen ? Connais-tu le nom de son inventeur ?
21. D'où vient le foehn qui souffle sur cette partie du lac ?
22. Quel épisode légendaire se rattache à la Chappelle de Tell ?

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Deuxième année

3

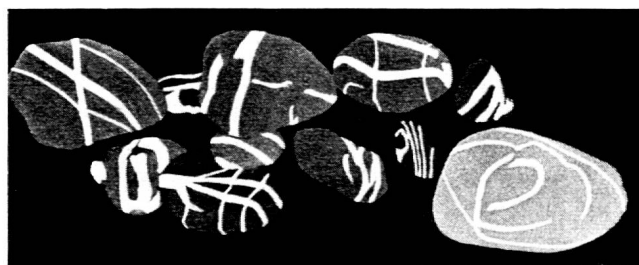
Galets

1

Trois planches extraites d'une série progressive de la classe préparatoire de l'Ecole des Arts décoratifs de Zurich.

Le dessin d'après nature ne doit pas être étudié pour soi-même, mais il doit exercer les élèves à la lecture des formes, des couleurs, des valeurs, des lignes, des rythmes, des proportions. Pour qu'elle soit efficace, cette lecture exige une participation active de l'élève de manière qu'il puisse en tout temps revenir à ces acquisitions et les utiliser dans ses créations.

Walter Binder



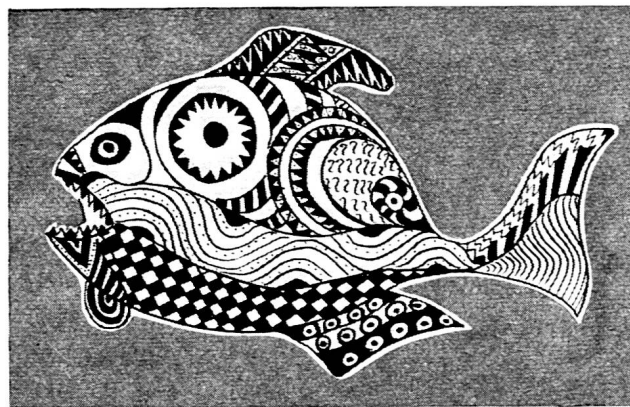
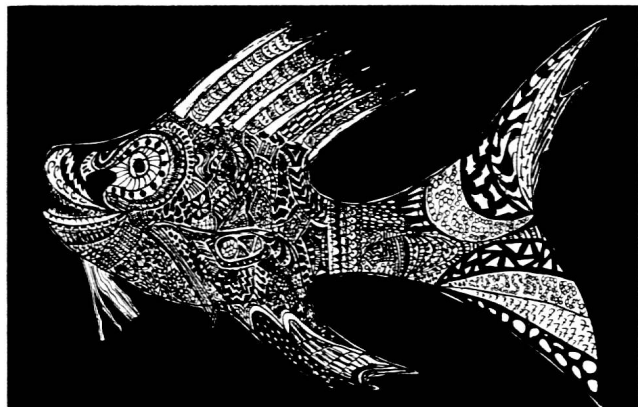
*« L'Art, procédant de la Nature, procède comme elle...
L'Artiste qui voudra déduire d'elle sa vérité devra donc la
recréer, la reproduire, au sens fort du mot. »*

Paul Gauguin (1848-1903)

Poissons décoratifs

2

Utilisation de formes choisies dans la nature pour la création de compositions décoratives.



Déroulement du travail (1-2 heures) :

- esquisser des formes plus ou moins suggérées par la nature ;
- partager le poisson ainsi obtenu en surfaces plus restreintes ;
- meubler ces dernières avec toutes sortes de motifs (lignes ondulées, hâchures, points, carrés, cercles, etc.) directement à l'encre de Chine sur papier blanc ou à l'encre blanche sur papier noir ;
- découper enfin ce poisson et le coller sur un fond de couleur.

Cette technique peut s'appliquer à de nombreuses autres formes : quadrupèdes, oiseaux, etc.

Gustave Brocard, Montreux.

Possibilités d'expression par les rythmes et la couleur

3

THÈME I. Comment composer un tableau à partir d'éléments rythmiques linéaires : passage de l'expression graphique à la couleur, animation de la surface, puis expression de l'espace.

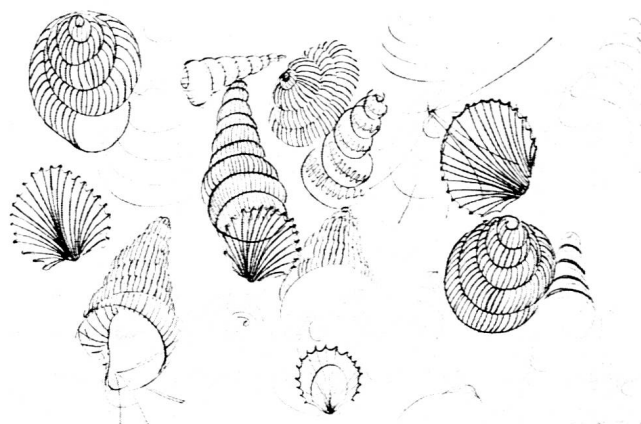
Exercice 1. — Du calme à la tempête, étude linéaire. Trois éléments expriment le mouvement : le grand creux des vagues, le gonflement des voiles, les obliques des mâts.



Exercice 2. — Les couleurs : les contrastes des tons clairs et des tons foncés renforcent l'effet de mouvement suggéré par le dessin.



Exercice 2. — Ici les parties pleines voient leur densité encore accrue par une ornementation suggérant des poissons.



Exercice 2. — Recherche d'une expression graphique de la structure externe d'un coquillage. Essai de représentation du volume par les valeurs.



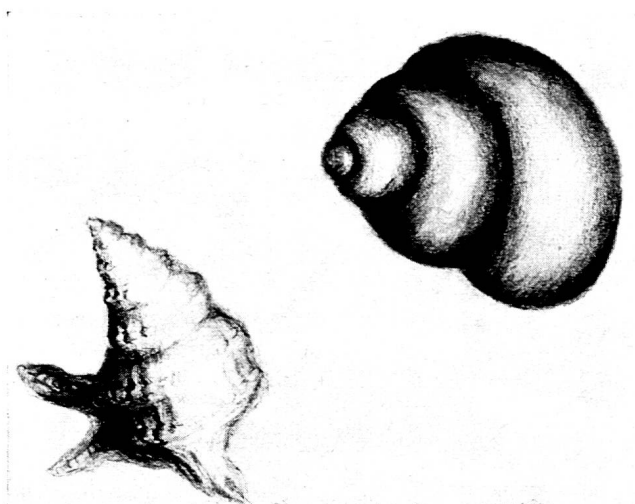
THÈME II. Le mouvement de l'eau.

Exercice 1. — Des mouvements de vagues, de grandeurs et d'intensité variées, s'entrecoupent, créant des surfaces plus pleines, d'autres creuses. Les zones les plus denses sont animées par le contraste de tons clairs et de tons foncés, tandis que les parties les plus calmes sont repoussées en arrière par l'égalité de leur gris.



THÈME III. Etude d'escargots et de coquillages quant à leurs rythmes.

Exercice 1. — Etude graphique comparative du mouvement de divers modèles.



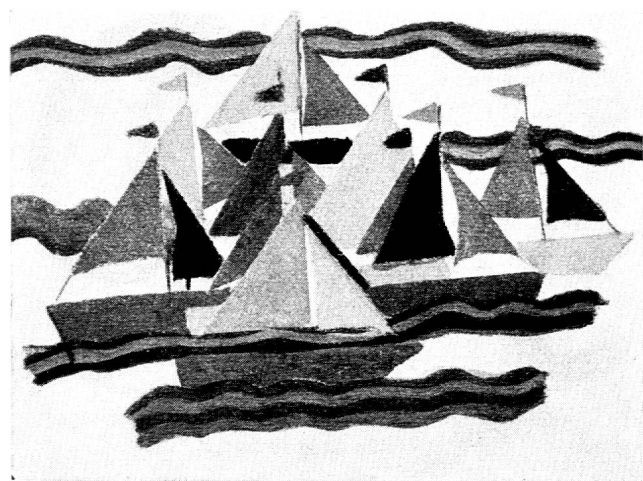
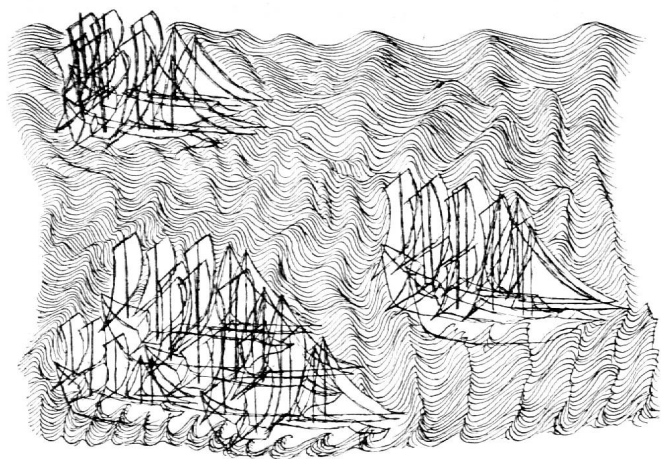
Exercice 3. — Coquillages sur la grève. Esquisser de mémoire et à l'encre les coquillages roulés sur la plage ; badigeonner les flaques avec un pinceau et de l'eau dans laquelle les formes se dissolvent en partie ; si nécessaire, les préciser encore un peu à la plume.

Les travaux présentés proviennent de la 4^e du Progymnase classique de Berne (9^e année scolaire).

Paul Wyss.



Voiliers dans le vent 4



On cherche à éveiller plutôt qu'à diriger la sensibilité de l'enfant, sa pensée, son mode de faire. *Voiliers dans le vent* est un sujet à mi-chemin entre ces deux tendances. A l'âge où commence à moins se manifester l'imagination, il importe que l'habileté plus grande de la main puisse s'accrocher à une forme juste (ligne, surface, proportions, couleur) des objets qui nous entourent. Une forme utilisable, aussi. Et nous devons chercher à adapter au développement mental de l'élève les règles propres à chaque moyen d'expression.

Avant de délimiter le travail proposé, il faut permettre aux enfants d'assouvir leur besoin de connaissance, et le moyen le plus immédiat en est ici l'observation de bateaux mêmes. A défaut, on comparera les formes des coques et des voiles sur des documents photographiques ou dessinés. Il ne s'agit pas d'étudier le gréement dans le détail, c'est affaire de spécialiste ; mais il convient cependant que la classe sache reconnaître quelques caractéristiques des bâtiments dont il sera question : voiles *carrées* (trapézoïdales, perpendiculaires à l'axe du bateau), voiles *auriques* (trapézoïdales, à l'arrière), voiles *d'étai* (triangulaires, à l'avant ; focs, p. ex.), *beaupré* ou *boute-hors* (à la proue).

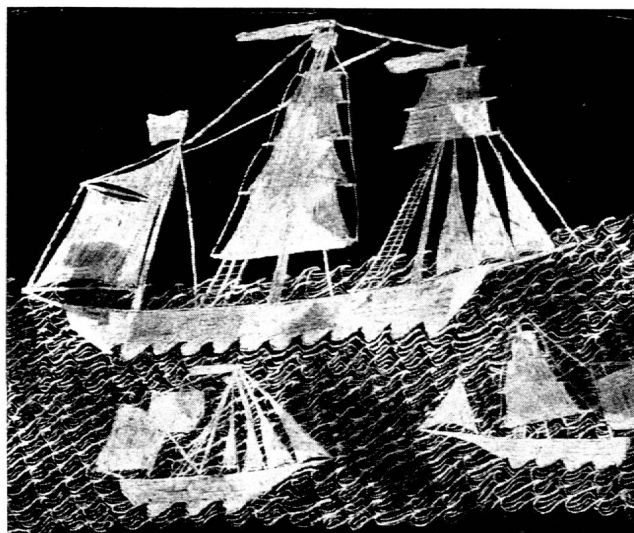
Sur une feuille blanche A4, nous esquissons de mémoire les formes typiques des coques, les mâts correctement inclinés, les voiles bien *farguées*, de manière que l'enchevêtrement de ces verticales, de ces horizontales, des obliques et des courbes

crée un réseau rythmé de surfaces diverses par leurs formes, diverses par leurs dimensions. Les meilleures esquisses seront achevées à l'encre de Chine. Dans une classe de 7e année scolaire, nous avons intitulé cet exercice *Eau, voiles et carènes* et étudié les différents types de bateaux sur documents. Les élèves qui avaient récemment fait des recherches rythmiques ont montré de très diverses capacités d'expression et, selon leur développement mental, ont plus ou moins limité celle-ci à des symboles (fig. 1).

Les voiliers sont un exercice de recherche plastique en trois couleurs : les élèves disposaient de craies à la cire rouge, jaune, bleue. Sans restreindre l'enfant avec de nombreuses instructions, on le laisse s'exprimer personnellement. Ici encore, on trouve à divers degrés des solutions graphiques ou picturales, des solutions avec ou sans expression de la profondeur (c'est-à-dire des bateaux soit les uns *derrière* les autres, soit les uns *à côté* des autres). Tout naturellement, les travaux « plats » sont traités en tons purs, tandis que ceux qui expriment le mieux l'espace sont les plus riches en nuances (fig. 2 et 3).

Troisième exercice : on étale au gré de sa fantaisie sur toute la surface de la feuille des couleurs claires, lumineuses (craies à la cire), puis l'on recouvre ce fond d'une couche foncée. Le dessin, linéaire ou par surfaces, est gratté à la pointe du canif, directement, sans esquisse préalable. Les élèves éprouvent beaucoup de plaisir à créer ainsi de proche en proche des formes et des couleurs (fig. 4).

Hans Eggenberg, Berne.



Fédération internationale pour l'éducation artistique (FEA)

Une assemblée des délégués s'est réunie le 1er avril écoulé à Munich pour examiner la situation créée par la défaillance italienne dans l'organisation du congrès prévu pour cette année. (Cf. : Le Dessin, 2/61.)

Y étaient représentés : l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Hollande, l'Italie, le Japon, les deux Allemagnes, la Suisse. S'étaient excusées : la Belgique, la Norvège, la Suède.

Une seule ville est en mesure d'organiser ce XIe congrès en 1962 : Berlin-Ouest. L'exposition et les études porteront sur le sujet prévu : « Buts et méthodes de l'éducation artistique ».

Les délégués ont en outre esquissé un avant-projet d'activité destiné à éviter, dans les années à venir, un contretemps semblable à celui qui vient de se présenter. Ce programme se présente ainsi :

1963 Angleterre : journées d'étude.

1964 Paris : XIIe congrès.

1965 Italie : journées d'étude.

Tokyo : XIIIe congrès. Sujet : « Science, technique et éducation artistique. »

1966 Salzbourg : XIVe congrès.

Enfin, il semble que l'on peut espérer voir aboutir les démarches de la FEA (fondée en 1904) et de l'INSEA (section de l'Unesco pour l'éducation artistique) en vue de la fusion de leur activité. L'assemblée générale de Berlin devra probablement apporter une solution à ce problème.

De plus, les membres du bureau permanent (Erich Müller, président, Bâle ; Georges Mousson, secrétaire, Lausanne ; Heinz Hözli, caissier, Glaris), démissionnaires, resteront en fonction jusqu'au congrès de Berlin.

Tous vos livres

A LA CITÉ DU LIVRE

La Chaux-de-Fonds / Le Locle



St-Honoré 2, Neuchâtel, Téléphone (038) 5 82 82
Cours d'école Voyages Excursions

Restaurant CITY

Maison du Peuple
LA CHAUX-DE-FONDS
A 2 minutes de la gare. Tél. (039) 2 17 85
Restauration soignée Banquets
Salles pour sociétés et courses d'école

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour une aide efficace
dans la réalisation de
toutes vos opérations
bancaires



Sièges et succursales
dans toute la Suisse

Capital et réserves: Fr. 337 millions

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Blanche
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

Tramways Lausannois

Le printemps - L'été - L'automne - L'hiver
LIGNES DU JORAT

Les lignes du JORAT facilitent aux promeneurs,
aux pêcheurs et aux amateurs de champignons
l'accès des ruisseaux et des magnifiques forêts.
De nombreuses facilités de transport sont accordées
aux voyageurs.

Billet du dimanche Billet de promenade
Billet de sports

Renseignements auprès de la direction TL, av. de
Morges 60, Lausanne, tél. 23 84 41, et aux stations
du TUNNEL et SAINT-FRANÇOIS.

AGENCE DE VOYAGES



VOYAGES ET
TRANSPORTS S.A.

La Chaux-de-Fonds
Av. Ld-Robert 62

Neuchâtel
Fbg Hôpital 5

Vacances

Séjours et voyages à forfait - Billets de chemin de fer,
d'avion et de bateau pour toutes destinations et par
toutes compagnies. Programmes et devis à disposition.
Tous renseignements.

Nouveau :

Leysin-Aï-Berneuse

Le téléphérique vous transporte en 12 min. au moyen de confortables cabines à 4 places, au cœur de la région d'Aï.

La Berneuse, panorama circulaire grandiose, restaurant avec grande terrasse. Prix modérés.

Télesiège Lac d'Aï - Berneuse

Tarif pour écoles. Télécabine : montée, 1 fr. 40 ; descente, 80 ct. ; aller et retour, 1 fr. 80.

Télesiège : 1 course, 50 ct. ; aller et retour, 90 ct.

Télesiège Leysin-Solacyre

Longueur 1300 m., vous conduit à 1840 m. d'altitude. Parcours attrayant. Point de départ de jolies promenades à travers les forêts. Montée, 80 ct. ; descente, 60 ct. ; aller et retour, 1 fr. 20.



Organiser de belles courses !
Partir à la découverte du pays, grâce aux

« Auberges de la Jeunesse »

Réservez à temps vos places.

Plus de 160 auberges en Suisse, un réseau international dans 30 pays.

Prenez une carte de chef de groupe ou de famille, utilisez le guide annuel pour vos projets.

ASSOCIATION VAUDOISE des A. J. Secrétariat permanent à Territet-Montreux (tél. (021) 6 24 30), qui renseigne également sur le tourisme des jeunes.

Genève : Taconnerie 10.

Neuchâtel : 138, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds.

Berne et Valais : Schläflistrasse 6, Berne.

Par l'image l'enfant saisit plus rapidement...
La projection de clichés en couleurs petit format
constitue le moyen idéal.
Appareils de tous genres.
Deux salles de démonstration.

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

**POUR GRANDS ET PETITS
un**

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - Les Pléiades (1400 m.)

Demandez le dépliant avec carte
et 8 projets de courses

La bonne adresse
pour vos meubles



**Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Chaumont

à 30 minutes de Neuchâtel par funiculaire
à 15 minutes en automobile

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés - Service à la carte
Au bar : ses quick-lunchs - 70 lits

Tél. (038) 7 59 71 (72) A. BOIVIN

Hôtel du Vieux-Bois

Chaumont

NE

Service sur assiettes, soupe, restauration soignée

Tél. (038) 7 59 51



*Qui veut de beaux meubles
achète chez*

Simmen

T.R. SIMMEN + CIE S.A. RUE DE BOURG 47-49

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



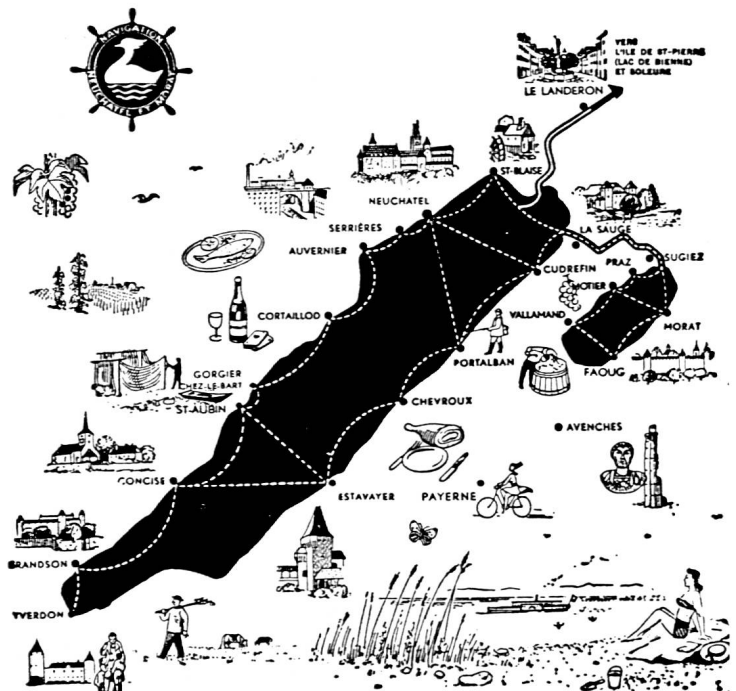
... et vous propose une croisière sur les lacs de
Neuchâtel, Morat et Bienne et les idylliques
canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre (Bienne)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux
à conditions favorables pour toutes destinations
des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12